

Présentation de Michael Riffaterre

Henriette Baulne

Volume 14, numéro 3, septembre 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002008ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002008ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Baulne, H. (1969). Présentation de Michael Riffaterre. *Meta*, 14(3), 163–165.
<https://doi.org/10.7202/002008ar>

les outils du traducteur

PRÉSENTATION DE MICHAEL RIFFATERRE

En 1963, Pierre Guiraud affirmait à la fin de son ouvrage: « La tâche la plus urgente de la stylistique est de définir son objet, sa nature, ses buts et ses méthodes, à commencer par la notion même du style.¹ » À peine trois ans plus tard, Bertil Malmberg² constate que « la stylistique moderne a pris aujourd'hui un caractère rigoureusement scientifique »³, grâce surtout à Bally, Spitzer et Hatzfeld.

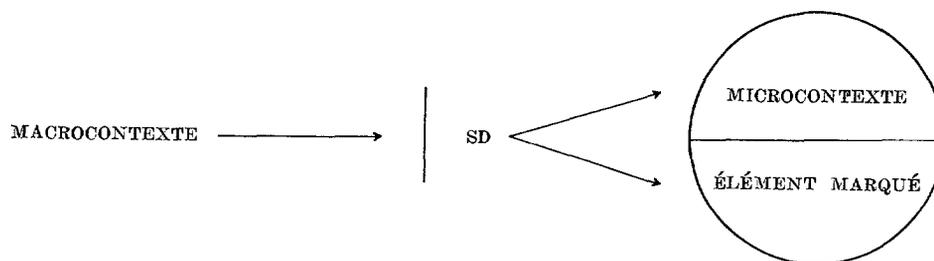
Une contribution tout aussi importante et qui mérite d'être plus connue est celle de Michael Riffaterre. Dans son article intitulé « Problèmes d'analyse du style littéraire », M. Riffaterre conclut ainsi: « Seuls un point de vue, une terminologie et une classification spécifiques assureront à la stylistique, parmi les autres linguistiques, son statut indépendant de linguistique des effets. Elle se doit, sous peine de sombrer dans l'impressionnisme, d'être formelle et structurale. »⁴ Nous montrerons par quels réajustements successifs M. Riffaterre précise ses définitions et parvient à faire de la stylistique une science autonome.

Un point de vue spécifique au style — La plupart des stylisticiens, pour établir les faits de style, adoptent un point de vue extérieur à l'œuvre (écart à la norme, segmentation linguistique, jugements de valeur). M. Riffaterre utilise comme critère d'objectivité⁵, les réactions du lecteur moyen, véritable signal de la présence d'un stimulus stylistique (*stylistic device* ou SD). Mais cette notion a évolué. Dans cet ouvrage, elle s'appliquait au lecteur ordinaire, pro-

1. Pierre Guiraud, *la Stylistique*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 1963, p. 109.
2. Bertil Malmberg, *les Nouvelles Tendances de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1966, chap. XI, p. 305-331.
3. *Ibid.*, p. 317.
4. Michael Riffaterre, « Problèmes d'analyse du style littéraire », *Romance Philology* (Berkeley et Los Angeles), XIV (1960-1961): 227.
5. Michael Riffaterre, *le Style des Pléiades de Gobineau. Essai d'application d'une méthode stylistique*, Genève, Droz, et Paris, Minard, 1957, 239 p.

fane (et en l'occurrence, il s'agissait du stylisticien lui-même). Dans un article subséquent ⁶, M. Riffaterre précise que l'analyste doit avoir recours à des types variés d'informateurs, que l'adjectif « moyen » ne doit pas s'entendre au sens courant du terme mais indique plutôt la moyenne des lecteurs avertis (critiques, préfaces, notes des éditeurs). Ce qui justifie le recours au lecteur moyen, c'est son habileté à percevoir le caractère spécifique du style, c'est-à-dire les effets produits par l'orientation du décodage dans le message littéraire.

Une terminologie rigoureuse — Pourvu qu'on en néglige le contenu, les jugements de valeur du lecteur moyen permettent d'obtenir les segments porteurs d'effets de style, c'est-à-dire les unités stylistiques. Le style est défini comme un écart, non plus relativement à une norme arbitraire, mais par rapport au contexte stylistique (*stylistic context* ou *sc*). Cette notion a également fait l'objet de précisions ultérieures. Dans *le Style des Pléiades de Gobineau*, le mot contexte était employé dans son acception courante alors que dans « Criteria for Style Analysis », il recouvre une réalité plus complexe et plus précise. Le contexte vient en contraste avec un élément imprévisible, et c'est ce contraste qui est le *SD* (« *a pattern broken by an unpredictable element* »⁷). M. Riffaterre a consacré tout un article à détailler davantage les différents aspects du contexte ⁸. Il distingue le MICROCONTEXTE (environnement immédiat à l'élément marqué) du MACROCONTEXTE (contexte linguistique extérieur au *SD*, qui est la partie du message littéraire qui précède le *SD*). Le macrocontexte est en opposition au *SD*, ce dernier comprend le microcontexte opposé à l'élément marqué. Le schéma suivant fait ressortir ces relations qui créent une structure :



La définition du contexte ainsi reformulée permet l'analyse de séquences brèves qui n'ont pas de macrocontexte, et dans lesquelles on ne peut retrouver une configuration (en anglais, *pattern*). Elle favorise une meilleure analyse de l'entourage stylistique de l'élément marqué.

Une classification nécessaire — « Pour constituer une structure, il faut définir des rapports assez complexes. »⁹ Ainsi, après avoir délimité les segments stylistiques et analysé ces unités linguistiquement, l'étape finale de l'analyse stylistique consiste à « classer les éléments obtenus en fonction de leur similitude,

6. Michael Riffaterre, « Criteria for Style Analysis », *Word*, XV, 1 (avril 1959) : 154-174.

7. *Ibid.*, p. 171.

8. Michael Riffaterre, « Stylistic Context », *Word*, XVI, 2 (août 1960) : 207-218.

9. Michael Riffaterre, « Problèmes d'analyse du style littéraire », *Romance Philology* (Berkeley et Los Angeles), XIV (1960-1961) : 216.

rapports de dépendance, substituabilité et distribution »¹⁰, c'est-à-dire découvrir des convergences de procédés.

Il importe de souligner le lien entre les points analysés ici et les grands problèmes contre lesquels achoppent encore les différentes méthodes stylistiques. L'utilisation du lecteur moyen évite à l'analyste tout subjectivisme. Le contexte stylistique remplace la notion d'écart à une norme variable et arbitraire. En outre, à l'encontre de la méthode de Spitzer, par exemple, qui exige la découverte d'un étymon initial, c'est-à-dire un appel à l'intuition, à l'expérience et au goût sûrs de l'analyste, celle de Michael Riffaterre est accessible à d'autres chercheurs grâce à la rigueur de la terminologie.

HENRIETTE BAULNE

10. Cf. Michael Riffaterre, « Vers la définition linguistique du style », *Word*, XVII, 3 (décembre 1961) : 318-344.